



CONVOCATION POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022

**IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION QUE LE
CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022
À 18 H 30 À L'ESPACE FRANÇOIS RABELAIS.**

Avec l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du compte rendu de la réunion du 14 novembre 2022,**
- **Information des membres du Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données (cf délibérations n°2022/007 du 17 janvier 2022)**
 - Bail précaire du local, 3 impasse de la Cadoue
 - Bail précaire de la maison, 2 rue Rabelais
- **Ressources Humaines**
 - Suppression d'un poste ATSEM 2^{ème} classe
 - Augmentation du temps de travail hebdomadaire du poste d'adjoint technique de 22h00
 - Autorisation de pourvoir un emploi permanent par un contractuel
- **Patrimoine - Foncier**
 - Partenariat avec Axe Ingénierie
 - Cession du bâtiment à vocation économique situé dans la ZAE de la Croix de la Cadoue
- **Budget - Finances**
 - Décision modificative n°5
 - Contractualisation de l'emprunt 2022
- **Travaux - voirie**
 - Convention de groupement de commandes avec Eaux-de-Vienne et SRD pour des travaux sur les réseaux à Moulin
- **Administration générale**
 - Dénomination de la rue des Gally
- **Carrière COLAS : information**
- **Questions et informations diverses**

Smarves, le 12 décembre 2022

Le Maire

Michel GODET